

Votants : 70

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 6 décembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 17 décembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2019

MUSEES – FONDS COMMUNAUTAIRE DU PATRIMOINE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA VILLE DE NIORT POUR LA SECONDE ETAPE DE RESTAURATION DE LA DEPLORATION DU CHRIST PAR BERNARD D'AGESCI

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Christian BREMAUD, Fabrice DESCAMPS à Christine HYPEAU, Gérard EPOULET à Jean-Luc CLISSON, Jean-Martial FREDON à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Claire RICHECOEUR, Anne-Lydie HOLTZ à Marc THEBAULT, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique JEUFFRAULT, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORSTEL, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Rabah LAICHOIR, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Fabrice DESCAMPS, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Monique JOHNSON, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191216-C85-12-2019-DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 16 DÉCEMBRE 2019

**MUSEES – FONDS COMMUNAUTAIRE DU PATRIMOINE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA
VILLE DE NIORT POUR LA SECONDE ETAPE DE RESTAURATION DE LA DEPLORATION DU
CHRIST PAR BERNARD D'AGESCI**

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La commission du Fonds Communautaire du Patrimoine, créée par le Conseil d'Agglomération du 30 mai 2016, a étudié le dossier de seconde étape de restauration de l'œuvre La Déploration du Christ par Bernard d'Agesci (huile sur toile, datée de 1810) et a apporté un avis favorable au protocole de restauration proposé par Patrick Buti en date du 21 octobre 2018, et à l'éligibilité de ce dossier par le dispositif du Fonds Communautaire du Patrimoine pour le financement de la restauration à hauteur de 35% du montant HT du devis.

Pour rappel, l'œuvre a subi un acte de vandalisme avec dégradation dans l'Église Notre-Dame à Niort en février 2017.

La première étape de restauration liée à ce vandalisme s'est déroulée en décembre 2018 à l'atelier de restauration de Niort.

A cette occasion, a été constaté que les restaurations réalisées sur cette œuvre en 1999 ont « viré » à cause de la lumière solaire qui donne sur le tableau à certains moments de la journée. Les anciennes retouches sont visibles. La toile présente un enfoncement à gauche du visage de la vierge Marie. Le vernis a jauni avec un empoussièrement conséquent.

La seconde étape concerne donc des travaux complémentaires de nettoyage, résorption de la déformation, harmonisation des anciennes retouches, vernis de protection, une retension de la toile et la pose d'une protection arrière.

Cette œuvre est sous la protection des Monuments Historiques.

Elle bénéficie pour sa restauration d'un financement à hauteur de 30% par l'État – Monuments Historiques soit 612 euros HT. La commune de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais interviennent à hauteur de financement égal conformément à l'article L.5216-5 VI du Code Général des Collectivités Territoriales soit 714 euros HT chacune, rapporté au devis de restauration de 2 040 euros HT.

La commune a validé le plan de financement de la restauration de l'œuvre lors de son conseil municipal du 11 février 2019.

Pour mémoire, il est rappelé que la CAN ne verse sa subvention qu'à hauteur de la part autofinancée par le Maître d'ouvrage, ici la commune de Niort, soit 35% du montant HT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider l'octroi d'une subvention d'un montant de 714 euros à la commune de Niort pour la seconde étape de restauration de l'œuvre picturale La déploration du Christ par Bernard d'Agesci,
- Valider le plan de financement prévisionnel joint en annexe,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer les documents nécessaires.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191216-C85-12-2019-DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

FONDS COMMUNAUTAIRE DU PATRIMOINE

**COMMUNE DE NIORT : 2e étape de restauration de l'œuvre picturale *La Déploration du Christ*
par Bernard d'Agesci**

Plan de financement :

COUT DE L'OPERATION en euros hors taxes		FINANCEMENT en euros	
2e étape de restauration de l'œuvre picturale <i>La Déploration du Christ</i>	2 040,00	subvention ETAT, 30%	612,00
		subvention CAN, 35%	714,00
		commune de NIORT, 35%	714,00
totaux	2 040,00		2 040,00